

GT-RAVI

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS ACCESSIBILITÉ DES VILLES INCLUSIVES

9^e session des ateliers participatifs annuels Pays Basque, les 24 et 25 novembre 2022

Synthèse de la séance plénière de restitution des travaux en ateliers



Animation / Rédaction : Sébastien Froment, Cerema Territoires et ville

Les 24 et 25 novembre 2022, la **Communauté d'Agglomération Pays Basque** accueillait la **9^e sessions des ateliers participatifs annuels** organisés dans le cadre du Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives ([GT-Ravi](#)). Le GT-Ravi est le **réseau national des référents accessibilité des collectivités locales** et est animé par le **Cerema**, ses travaux sont ouverts à tous les agents techniques des collectivités travaillant sur la thématique de l'accessibilité et sont mis à disposition sur le site internet du Cerema ([cerema.fr](#)). L'objectif est de permettre l'échange entre les collectivités et le Cerema sur des sujets techniques encore non stabilisés afin d'aider à la mise en œuvre de la politique publique d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Pour cette 9^e session des ateliers, trois demi-journées ont permis à 25 personnes représentant 14 collectivités¹ et 5 Directions² du Cerema d'échanger sur leurs pratiques et réflexions respectives, puis de produire des éléments sur des sujets qui avaient été co-construits et co-optés en amont. Tous les participants ont été sélectionnés sur la base de leur réponse à un appel à contribution lancé par le Cerema pendant l'été.

Trois ateliers, co-animés par le Cerema et une collectivité, ont ainsi travaillé en parallèle sur :

- **Les outils de la participation pour les personnes handicapées**
Animation : Emmanuelle Sename (Communauté urbaine de Dunkerque), Benoit Dacquin (Villeneuve d'Ascq), Ghislain Mourgues (Cerema Sud-Ouest) et Géraldine Geoffroy (Cerema Territoires et ville)
- **Accessibilité des bases de loisirs, des plages et des autres espaces naturels**
Animation : Fabrice Lopez (Aix-Marseille Provence Métropole), Valérie Battaglia (Cerema Méditerranée) et Pauline Gauthier (Cerema Territoires et ville)
- **Prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité**
Animation : Manon Souames (Métropole Européenne de Lille), Aurélie Duboudin (Cerema Ouest) et Jean-Yves Fosse (Cerema Normandie-Centre)

¹ Communauté d'Agglomération Pays Basque, Communauté urbaine de Dunkerque, Grenoble Alpes Métropole, Lyon Métropole, Métropole Aix Marseille Provence, Nantes (Ville et Métropole), Toulouse Métropole, Ville de Metz, Ville de Paris, Ville de Rouen, Ville de Toulouse, Ville de Villeneuve d'Ascq, Ville de La Roche-sur-Yon, Métropole Européenne de Lille

² Territoires et ville, Ouest, Sud-Ouest, Normandie-Centre et Méditerranée

A l'issue de ces travaux, une séance plénière, présidée par **Daniel Olçomendy**, Vice-Président à l'Accessibilité universelle du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a permis de partager les points saillants et les principaux enseignements de chacun des trois ateliers et d'envisager des perspectives possibles. La présente synthèse reprend les éléments de cette restitution en plénière. Les comptes rendus détaillés ainsi que les livrables de chaque atelier pourront être consultés pour approfondir les sujets traités.



Le premier atelier portait sur les outils de la participation pour favoriser **l'implication des personnes handicapées** dans les démarches de participation et de **concertation citoyenne**. Partant du constat que les instances représentatives des personnes handicapées ne sont mobilisés souvent que sur les sujets touchant le handicap ou l'accessibilité, les participants à l'ateliers ont orienté leurs réflexions autour de deux questions :

- Quelles organisations mettre en œuvre pour une **démocratie participative** pour tous ? comment aller vers ces publics, pour les informer et les mobiliser ?
- Quels sont les outils qui permettent de mettre en œuvre

leur participation aux instances et **démarches de concertation ou de co-construction** ?

Les livrables produits s'attacheront à donner aux professionnels de la participation des clés pour **s'assurer le respect des étapes du processus de participation** pour permettre l'implication de tous, **d'accompagner le choix de l'outil** le plus adapté en fonction de l'objectif visé et de donner des références et des exemples pour une meilleure appropriation des outils à disposition. Les livrables prendront la forme de 5 documents :

1. La définition de la participation citoyenne selon l'objectif à atteindre
2. L'identification des acteurs éloignés de la participation à mobiliser
3. La construction du processus de participation : avant/pendant/après
4. Les outils pour la réussite de la participation
5. Les ressources pour aller plus loin

Les participants au deuxième atelier ont travaillé sur **l'accessibilité des bases de loisirs**, des plages et des espaces naturels. Le sujet fait déjà l'objet de publications et de recommandations mais, les expérimentations et les réalisations ne sont pas toujours abouties. Notamment, de nouveaux enjeux émergent et se retrouvent parfois en opposition avec les enjeux d'accessibilité : **changement climatique et sobriété** sont au cœur des aménagements entraînant des injonctions antinomiques. Bien souvent des **fortes contraintes** s'appliquent aux sites et les aménageurs doivent trouver la réponse juste pour **préserver le site et son environnement** et pour permettre **un accès dans les meilleures conditions à un maximum de publics**.



Cependant, de nouveaux matériaux et de nouveaux équipements offrent aujourd'hui des possibilités d'aménagement pouvant répondre aux enjeux identifiés. L'accompagnement et l'aide humaine seront aussi des solutions complémentaires qui seront également abordées.

Le livrable prendra la forme d'une bibliographie et d'un inventaire de bonnes pratiques, illustré par des exemples.



Le troisième atelier portait sur la prise en compte du **vieillessement de la population dans les politiques publiques d'accessibilité**. Les participants ont commencé leur restitution en présentant des chiffres illustrant la transition démographique et notamment trois chiffres :

- L'évolution du nombre de personnes passant de 21 000 en 2016 à une population estimée à **270 000** d'ici 2070 ;
- Un tiers de plus de 60 ans n'ont personne à qui parler de leur problème personnel et
- Le périmètre de vie d'une personne de plus de 80 ans est réduit à un rayon de **300 mètres autour de son lieu de résidence**.

Le groupe est ensuite revenu sur **la grande diversité des profils** (et donc des besoins) des usagers seniors, l'âge seulement ne pouvant pas être un seul facteur discriminant, il est important de prendre en compte les parcours et les modes de vie.

Les travaux de l'atelier se sont organisés autour de 3 thématiques : le **bâti**, les **espaces publics et la mobilité et la gouvernance et la communication**. Les deux livrables attendus prendront la forme de :

- Une note de cadrage sur les « **enjeux du vieillissement de la population** »
- Un croisement entre les réglementations accessibilité et les labels ou démarches méthodologiques existant

L'atelier a permis de mettre en avant l'utilité de la politique publique d'accessibilité pour nourrir et abonder celle à destination des personnes âgées, et de faire de l'**accessibilité universelle** un levier en prenant en compte la **réglementation** en y adjoignant une **expertise d'usage** spécifique.

En conclusion, Monsieur Olçomendy est revenu sur les travaux présentés et s'est montré intéressé par ce partage d'expertise. Pour resituer la collectivité, le Vice-Président à l'Accessibilité universelle du territoire a présenté la Communauté Pays Basque comme la plus grande agglomération de France avec **158 communes dont 15 de plus de 5 000 habitants**. La situation géographique du territoire contribue à une variété d'enjeux forts portant sur le littoral et l'afflux touristique au niveau de la côte atlantique et sur les territoires ruraux et montagnards dans les terres.

Toutes les formes de concertations doivent prendre en compte l'**accessibilité universelle**, c'est un véritable enjeu pour une démocratie participative qui soit la plus représentative de la société. Monsieur Olçomendy a également insisté sur la **nécessaire généralisation des outils** présentés lors de l'atelier qui peuvent servir à l'ensemble de la population. Ces outils peuvent prendre la forme de cartons colorés pour notifier la compréhension des propos, de plans et de maquettes 3D et/ou magnétiques pour visualiser et faire **interagir les participants**... La condition de la réussite de ces projets réside dans la réflexion amont basée sur l'accessibilité universelle et dans l'accompagnement humain.

Sur les espaces naturels et plus particulièrement sur l'accès au littoral, M. le Vice-président a insisté sur les contraintes notamment de topographie qui rendent parfois impossible un accès sécurisé et autonome à tous, cependant, certains **aménagement et équipements** peuvent permettre aux personnes handicapées d'avoir **accès à la nature dans des conditions similaires**. La question de la **perméabilisation des sols** est au cœur des réflexions, en particulier sur les parkings qui sont soumis à des injonctions antinomiques. Des expérimentations et des retours d'expérience sont les bienvenus pour identifier des aménagements et des matériaux qui satisfassent les différents objectifs.

Enfin, Monsieur Olçomendy est revenu sur la possibilité d'utiliser les enjeux du vieillissement de la population pour **favoriser la mise en accessibilité du territoire**. La réalité du terrain et les tendances qui se profile en matière de transition démographique sont un levier pour **encourager des politiques publiques** dédiés qui doivent s'appuyer sur ce qui est fait en accessibilité.

Cependant, il faudra composer avec la **multiplicité des profils de seniors** dont les besoins ne commencent qu'à émerger.



Pour clôturer la séance de restitution, Monsieur Olçomendy a terminé sur l'importance de garder un **service expert sur l'accessibilité** au sein des équipes techniques de la collectivité dont l'une des missions est d'accompagner les plus petites communes en manque d'ingénierie dans leur mise en accessibilité. C'est aussi une **culture générale** qu'il faut déployer au sein des services pour ne plus faire porter la thématique aux seules expertes de la mission mais par l'ensemble des techniciens qui doivent être **sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité**.

En marge des ateliers, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a présenté deux projets : [Elgarweb](#), dispositif mutualisé de création ou de refonte de **sites internet**, accessibles et éco-conçus ainsi que l'application GRALL, destinée à l'usage de personnes aveugles et malvoyantes.

Si des solutions GPS existent pour se guider en extérieur, il n'est pas toujours facile pour un usager en situation de handicap visuel de **trouver le bon service** ou la bonne salle de réunion à l'intérieur d'un bâtiment. L'expérimentation menée par la Communauté Pays Basque en partenariat avec le Cerema depuis juin 2018, est partie de ce constat et a eu pour objectif de répondre aux besoins de **guidage des personnes en situation de handicap visuel** en utilisant une application mobile déjà existante : GRALL. Désormais, grâce à un travail mené avec les associations de personnes en situation de handicap visuel (Fraternelle des aveugles et Valentin Haüy), GRALL délivre des messages audios pour guider les personnes d'un point A à un point B. Entièrement compatible avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, cette solution répond également aux principes de la conception universelle « **faire utile, pratique et utilisable par tous** ».

Cette application est fonctionnelle au sein de la Maison de la Communauté Sud Pays Basque, son utilisation est actuellement à l'étude au sein d'autres bâtiments publics ou d'autres missions de service public de la CAPB. Par exemple, GRALL a été testé pour permettre aux usagers de **trier leurs déchets dans des points d'apport volontaire**.

